

Terrorisme : un comité préconise la création d'un Musée-mémorial à Paris

vendredi 7 septembre 2018, par [Thémis](#)

Un « comité mémoriel », mis en place le 12 février dernier par le ministère de la Justice, propose dans un rapport rendu public ce vendredi d'installer ce Musée-mémoriel dans l'ancien palais de justice de Paris, sur l'île de la Cité. Il suggère également de filmer les principaux procès en matière de terrorisme.

Un comité chargé de réfléchir à la manière de commémorer les attentats en France préconise la création d'un Musée-mémorial à Paris, selon son rapport remis ce vendredi à la ministre de la Justice Nicole Belloubet. À la fois lieu de mémoire et de recueillement, musée d'histoire, espace de recherche et de transmission, ce Musée-Mémorial « s'impose » en réponse aux attentats qui ont touché la France, font valoir les membres du « comité mémoriel ».

Ce comité, mis en place le 12 février par la ministre de la Justice, Nicole Belloubet, et placé sous l'égide de la délégation interministérielle à l'aide aux victimes, suggère de l'installer dans l'ancien palais de justice de Paris, sur l'île de la Cité, qui abrite encore la cour d'appel et la Cour de cassation. « S'il est des lieux de mémoire en différents points du territoire où les attentats se sont déroulés, un tel Musée-mémorial n'a pas encore vu le jour, c'est donc une proposition forte et novatrice », a déclaré la garde des Sceaux, rappelant que « faire mémoire des attentats relève de la responsabilité de l'État ».

Une commémoration le 11 mars

Ce comité, qui a rencontré les associations de victimes et d'aide aux victimes et visité plusieurs lieux de mémoire, propose également une date commune de commémoration, prenant en compte l'ensemble des attentats qui ont touché la France depuis l'attaque du Drugstore Saint-Germain de septembre 1974 qui avait fait 2 morts. Le comité retient la date du 11 mars, choisie par l'Union européenne pour commémorer les attaques perpétrées sur le sol européen.

Parmi les autres propositions formulées par le comité - 14 au total -, le comité note : filmer les principaux procès en matière de terrorisme et prendre en compte la question des attentats terroristes dans les futurs programmes scolaires dans une « approche géopolitique, multiscalaire et pluridisciplinaire dont l'histoire et la géographie seront les composantes essentielles ».

L'objectif, selon ce comité, est d'« anticiper les inévitables effacements liés à la succession des générations ». « Si la violence du terrorisme est le plus souvent de nier la singularité des victimes qu'il frappe aveuglément, le passage du temps menace toujours de redoubler cet effacement », avertit le rapport.

Source : Le Figaro

Auteur : La Rédaction

Date : 07/09/2018